

VEN
25
SEPT 2026



LeGosier
C'Nou
Ense

illedugosier.fr

ZMEL du Gosier : une nouvelle phase pour la régulation des mouillages

Le projet de Zone de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL) du Gosier franchit une nouvelle étape. À l'occasion d'une visite sur site, les élus Laurent ASSOUVIE et Max MOLIA, accompagnés du directeur des projets, Yoann NIMAJIMBE, des architectes et des maîtres d'œuvre, ont échangé sur l'avancement du projet et les prochaines étapes de sa réalisation.

La première phase de l'opération a consisté à installer des corps-morts éco-conçus et à matérialiser le chenal de navigation au moyen de bouées jaunes. Implantés afin de préserver les herbiers marins et les zones coralliennes sensibles, ces ancrages remplacent les mouillages traditionnels et constituent l'infrastructure maritime de la future zone. Ils organisent également les conditions d'accès et de circulation sur le plan d'eau.

Au total, 60 postes de mouillage sont prévus pour accueillir des navires de différentes catégories et longueurs. Le projet comprend aussi un appontement flottant, dédié à l'accostage des annexes à proximité du ponton de l'Anse Tabarin.

La prochaine phase portera sur les aménagements terrestres nécessaires à l'exploitation de la ZMEL. Une capitainerie modulaire sera notamment construite sur le site de l'ancien poste de secours. Elle accueillera le poste de gestion, les moyens de radiocommunication VHF et les équipements de contrôle du plan d'eau.

À l'issue des travaux, la Ville disposera d'un dispositif complet de gestion, de sécurisation et de régulation des mouillages.



Ancien poste de secours de l'Anse Tabarin

